



**AS/Pol/Inf (2017) 10**

5 avril 2017

Fpdocinf10\_17

## **Commission des questions politiques et de la démocratie**

**Déclaration de**

**M. George Loucaides  
Chypre, GUE**

**rapporteur de la commission sur  
*La transition politique en Tunisie***

**à l'occasion de sa visite d'information à Tunis (Tunisie)  
du 27 au 30 mars 2017**

Tunis, le 30 mars 2017

Pendant ma visite d'information en Tunisie en qualité de Rapporteur de la Commission des questions politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, il m'a été dit à plusieurs reprises que les Tunisiens n'avaient pas besoin d'un autre trophée démocratique. Pourquoi ? Parce que les hauts fonctionnaires ou les responsables politiques étrangers en offrent un nouveau à chaque fois qu'ils se rendent en Tunisie, en expliquant à quel point les Tunisiens sont parvenus à transformer leur Révolution en un processus démocratique réussi. Je pense que le peuple tunisien mérite quelque chose de plus concret, même si je considère aussi que la Tunisie est un des rares exemples de réussite, pas seulement pour les pays d'Afrique du Nord, pas seulement pour le monde arabe, mais aussi pour chaque pays qui souhaite développer des institutions démocratiques avec une ferveur toute pacifique.

En la matière, il s'agit bien d'une histoire réussie. Mais si la démocratie est essentielle, elle ne nourrit pas son homme. Toutes les personnes que j'ai rencontrées – parlementaires, ministres, représentants de la société civile ou de la communauté internationale – m'ont dit la même chose : il faut que la situation économique et sociale s'améliore. C'est une nécessité. Sans croissance économique, sans justice sociale, je crains que la transition politique vers la démocratie ne devienne erratique. Sur cette question, le Conseil de l'Europe ne peut pas faire grand-chose. L'Union européenne, elle, peut et devrait faire beaucoup plus. Pourquoi ? Par solidarité, naturellement. Mais également dans son propre intérêt : si elle ne se mobilise pas davantage, le coût d'un recul en Tunisie pour les États membres européens sera beaucoup plus élevé que celui des investissements qu'il faudrait financer aujourd'hui. Dans un contexte de désenchantement démocratique pour la région et les pays arabes, le coût lié à la sécurité et à l'immigration sera énorme.

La Tunisie n'est pas seulement voisine de l'Europe. Elle est aussi ce pays proche qui se trouve en première ligne, combattant le terrorisme et résistant à la tentation de renouer avec les anciennes pratiques. Les forces de sécurité semblent efficaces dans la lutte antiterroriste, mais les droits de l'homme ne doivent pas y être sacrifiés.

J'ai été impressionné par la volonté des ministres et des parlementaires que j'ai rencontrés de continuer à s'investir pleinement dans un processus de réforme dynamique. Défendre la démocratie, instaurer l'État de droit et promouvoir les droits de l'homme représentent un travail continu, quotidiennement mis à l'épreuve. Cela signifie que tout ne peut pas se faire immédiatement. En même temps, il est normal d'être impatient, voire un peu las de constater que toutes les attentes ne sont pas satisfaites sur-le-champ.

L'impatience peut même être une bonne chose, car elle permet de maintenir les principaux enjeux, qu'ils soient économiques, sociaux ou qu'ils relèvent des droits de l'homme, en bonne place sur l'agenda gouvernemental. J'ai rencontré des représentants de la société civile et des autorités indépendantes. Je les ai écoutés. J'ai entendu leur satisfaction concernant plusieurs sujets. J'ai entendu leurs préoccupations également. Mais surtout, je les ai entendus parler de la nécessité d'être vigilant. C'est très rassurant car, quelle que soit la profondeur de l'engagement des institutions politiques à instaurer l'État de droit, la démocratie est une affaire d'équilibre des pouvoirs. Cela fait partie du processus que la société civile et les autorités indépendantes tirent la sonnette d'alarme lorsque la ligne rouge est sur le point d'être franchie. Cela fait partie du processus qu'elles ne lâchent pas prise. La démocratie, c'est aussi débattre fermement et faire entendre sa voix aux autres.

Sur ce point précis, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pourrait apporter son concours, si le peuple tunisien le désire. Au niveau intergouvernemental, la coopération entre le Conseil de l'Europe et la Tunisie est plus que satisfaisante : la Tunisie utilise la méthodologie du GRECO pour lutter contre la corruption ; la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) participe à la formation des magistrats ; la Commission de Venise donne son avis sur un projet de loi chaque fois que les autorités tunisiennes l'invitent à le faire ; la protection des enfants est une question prioritaire du fait de l'intérêt manifesté par la Tunisie pour la Convention de Lanzarote. Mon souhait est de placer la coopération parlementaire au même niveau grâce au partenariat pour la démocratie. Ce statut permettrait aux parlementaires tunisiens d'être entendus, au sein de commissions de l'Assemblée et durant nos sessions plénières, non seulement sur les questions concernant la Tunisie mais aussi sur tous les sujets dont débattent les 47 délégations nationales. Quel meilleur moyen existe-t-il de se faire entendre, de faire entendre sa voix à ses voisins européens ? Ce choix est entre les mains de l'Assemblée des représentants du peuple, qui a aujourd'hui, je pense, une image précise de ce qu'est ce partenariat.

Pour conclure, je dirais qu'il est très difficile de faire vivre la démocratie, mais en même temps c'est une mission pleine de promesses. Il en va de même pour tous les États membres du Conseil de l'Europe. Quels que soient les obstacles, quelles que soient les déceptions, il ne faut jamais renoncer.